

**Zeitschrift:** Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 5 (1948)

**Heft:** 9

  

**Rubrik:** Le service médical sportif en Suède

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

à l'éducation de notre jeunesse. Il exprima aussi sa reconnaissance aux autres membres du bureau, ainsi qu'aux chefs de district qui, tous collaborent fidèlement à la belle œuvre qu'est l'instruction préparatoire.

L. B.

## TESSIN

Le bureau de l'instruction préparatoire de la petite patrie tessinoise nous communique qu'il organisera sa deuxième course cantonale d'orientation le dimanche 14 novembre 1948, laquelle sera ouverte, cette année, aux patrouilles de toute la Suisse. Le soussigné, qui eut, l'année dernière, le privilège d'y assister, ne saurait assez recommander aux amateurs de cross à l'aveuglette de nos cantons romans de s'inscrire sans tarder à cette magnifique manifestation.

Outre l'enchantement d'un voyage fort sympathique, ils trouveront au Tessin l'accueil le plus chaleureux au sein d'une nature à laquelle nous ne sommes guère habitués.

Il y a lieu de relever, en outre, que les challenges mis en compétition sont magnifiques et le désir de les conquérir justifie presque à lui seul un si long déplacement.

Pour tous renseignements ou inscription, veuillez vous adresser au Bureau I.P. tessinois, Département militaire, Bellinzona, téléphone 5.21.61. Patrouilleurs romands, rendez-vous nombreux au Tessin, le 14 novembre prochain; vous prouverez ainsi que la solidarité romande n'est pas un vain mot.

Evviva il Sopraceneri!

F. PELLAUD.

---

# Le service médical sportif en Suède

---

Mr. Bg. Torgny Sjostrand, médecin en chef et directeur de la Polyclinique pour athlètes de l'Association sportive suédoise a publié dans la revue professionnelle de son pays « Svensk Idrott », un article très documenté dans lequel nous trouvons des renseignements très suggestifs sur les conditions de ce pays nordique.

Écoutez plutôt ce que nous dit M. le Dr. Sjostrand :

Une santé parfaite est la condition première pour prendre part à un entraînement sévère ou à des concours. Toute dérogation à cette règle de la part d'un athlète comporte des dangers qui pèseront non seulement sur lui-même, mais aussi sur son club, son association et, par conséquent, sur le mouvement sportif en général.

A ce propos, les dirigeants sportifs sont depuis longtemps conscients de leurs responsabilités. Étant donné le gros effort qu'exigent des participants les compétitions sportives, des instructions spéciales furent édictées dans le règlement de concours au sujet de la présence de médecins et des visites médicales obligatoires avant le début de celles-ci.

C'est le cas également en Suède. Le développement du sport en un puissant mouvement national attirant une foule d'hommes et de femmes de tous âges, a montré que ces instructions sont encore insuffisantes, ces dernières n'étant malheureusement pas toujours respectées.

Les exigences d'un contrôle et d'une surveillance de la santé des sportifs de toutes les catégories sont, des points de vue hygiénique, physiologique et méthodique, de plus en plus sévères et la recherche d'une meilleure adaptation des exercices sportifs à la jeune génération s'impose selon les besoins et les capacités physiques momentanés du corps.

Une collaboration effective entre les médecins et les dirigeants sportifs est la condition primordiale à la réalisation de ces instructions; elle donne aux premiers l'occasion de recueillir les expériences nécessaires pour une appréciation exacte de l'influence du sport sur le corps et la santé de chacun. Cela implique que les mé-

decins aient toujours l'occasion et la possibilité d'observer continuellement l'état de santé du sportif dans son entraînement et lors des compétitions. D'autre part les sportifs doivent pouvoir exiger de se mettre à la disposition des médecins sans que, de leur part, une obligation financière quelconque intervienne.

Pour résoudre cette question, l'Association sportive s'appliqua à réunir un comité spécial (Comité pour le contrôle de la santé et recherches y relatives), et à la création d'une Polyclinique pour athlètes qui fut installée au stade de Stockholm. Ce comité se compose de 4 membres. Trois d'entre eux sont médecins, nommés par le Ministère royal de la Santé (1 membre), par la Fédération sportive nationale (2 membres), le quatrième représentant l'Institut central suédois de gymnastique, organisation officielle de l'Etat pour la formation des maîtres de gymnastique (1 membre).

Le Comité est responsable de l'activité de la polyclinique, dont le but essentiel est d'exercer un contrôle de la santé des sportifs de tous les âges, ainsi que des possibilités de qualifications. Cette activité du comité peut généralement être caractérisée comme prophylactique et préventive. Les enquêtes s'étendent sur la radiographie du cœur et des poumons, l'électrocardiographie, les analyses du sang et de l'urine, etc. Le programme de la polyclinique embrasse les conséquences de l'entraînement physique sur la base de multiples enquêtes, de vastes contrôles, de conseils et de recommandations, reposant toujours sur les constatations faites.

La polyclinique n'a pas été conçue pour des soins médicaux. Dans leur propre intérêt les personnes malades sont transférées dans les hôpitaux ou confiées aux médecins spécialistes.

Les membres des clubs appartenant à l'Association sportive suédoise peuvent fréquenter la polyclinique sans aucun frais, les subventions de l'Etat y étant versées, alors que des membres non affiliés ont à payer de modestes émoluments.

Comme déjà signalé, la polyclinique a cependant comme tâche principale l'encouragement des recherches scientifiques et l'étude des conséquences de la pratique organisée et rationnelle des exercices physiques sur l'état général de la santé.

Les expériences faites au cours des enquêtes permanentes seront systématiquement développées dans ce sens.

La polyclinique s'attache de jeunes médecins qui s'intéressent à ces questions, en leur offrant la possibilité d'acquérir une formation pratique s'ils veulent se qualifier comme médecins de sports. A cette intention, le comité organise des cours spéciaux qui leur sont destinés.

Pour poursuivre ces études scientifiques, le comité a également fait des préparatifs en vue d'inspections massives de participants à des concours et tout particulièrement à l'occasion de compétitions de la jeunesse dans les diverses branches du sport.

## FLOCONS DE NORVÈGE

Dans le numéro de décembre 1947, nous avons promis de revenir sur l'organisation de la gymnastique scolaire en Norvège, ainsi que sur la question de l'École de gymnastique et de sport de ce pays. Et pourtant, à cause de l'abondance des matières au sujet de divers autres pays, il ne nous a pas été possible de donner suite plus tôt à cette promesse. Entre temps, des détails intéressants parvinrent à notre connaissance au sujet de l'université des sports, ce qui nous rappela qu'il est temps que nous jetions une fois encore un coup d'œil sur la Norvège.

Pour pouvoir se faire une idée exacte de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles norvégiennes, il est indispensable que l'on connaisse, dans ses grandes lignes, l'organisation de l'instruction publique en général.

Celle-ci est centralisée et dépend du Ministère des cultes et de l'instruction publique. Toutes les affaires intéressant l'école sont traitées, pour toute la Norvège, dans divers services restant en contact étroit : le Bureau pour les universités, celui dirigeant les écoles supérieures, celui pour l'éducation physique. De M. Wergeland dépendent, par exemple, sept instituteurs et autant d'institutrices qui contrôlent l'enseignement de la gymnastique de chaque district et dirigent en outre les cours de perfectionnement destinés aux moniteurs et aux monitrices. Les inspecteurs et inspectrices de districts sont de plus à la disposition des écoles et des communes pour les conseiller sur les projets d'aménagement de places de gymnastique et de sport.

L'Administration scolaire centrale d'Oslo édite les plans d'études et distribue les manuels d'enseignement qui sont valables pour le pays tout entier. Le programme d'études pour les écoles populaires contient aussi un chapitre consacré à la gymnastique; les écoles supérieures disposent d'un manuel de gymnastique qui, quoique n'ayant paru qu'en 1942, et pour autant que nos renseignements soient exacts, n'a pas été conçu selon les derniers principes actuellement connus. La plus grande partie des exercices qu'il contient en sont encore à la méthode dite statique. Cependant, comme on fait

usage d'une gymnastique dynamique pour la préparation et l'entraînement des candidats à l'université de gymnastique d'Oslo, on oscille entre les deux tendances, la dynamique et la statique, comme d'ailleurs encore en Suède. On est pourtant d'avis, à Oslo, que cette dualité entre les deux méthodes disparaîtra avec l'apparition du nouveau manuel de gymnastique.

### COMBIEN DE LEÇONS SONT-ELLES CONSACRÉES A LA GYMNASTIQUE DANS LES ÉCOLES NORVÉGIENNES ?

Le nombre des heures de gymnastique est fixé par l'État, il dépend de la catégorie dans laquelle l'école est classée. Les petites écoles de campagne (classes uniques avec environ 8 à 20 élèves) ont une fréquentation obligatoire de 30-36 heures hebdomadaires pendant vingt-cinq semaines par année seulement. En effet, pendant l'été, les enfants ne reçoivent aucun enseignement de la gymnastique, du fait qu'ils sont occupés aux travaux agricoles et à la pêche, et que les conditions géographiques et la dispersion de ces hameaux entraînent avec elles des difficultés quasi insurmontables. Une ou deux heures hebdomadaires y sont cependant prescrites. Les écoles plus grandes (catégorie II) sont des écoles de la campagne également, mais comprenant quarante élèves et plus, dans lesquelles plus d'un instituteur est occupé. Ici, deux heures hebdomadaires de gymnastique et de sport sont considérées comme étant un minimum. Dans la plupart des cas — ainsi que dans les écoles citadines — les dispositions suivantes font loi : 1re et 2e années scolaires, une leçon d'une heure; pour les 3e et 4e années, deux heures et, pour les autres classes, trois ou quatre heures de gymnastique.

Comme en beaucoup d'autres pays, la Norvège manque encore de maîtres qualifiés pour l'enseignement de cette discipline, comme aussi des installations de gymnastique et de sport indispensables. Mais on travaille aujourd'hui très activement pour combler ces lacunes. La formation des maîtres de gymnastique et la construction des installations nécessaires sont énergiquement soutenues par l'État.

(A suivre.)

L'homme est étrange en sa faiblesse,  
Toujours changeant, capricieux,  
Toujours tourné vers d'autres cieux,  
Vers d'autres bords sans trouver mieux,  
Toujours regrettant ce qu'il laisse.  
Quand il est jeune, il se croit vieux,  
Et lorsque l'âge enfin le presse  
Il a toujours devant les yeux  
Les vieux songes de sa jeunesse.

Juste Olivier.

#### Adresse pour la correspondance :

Rédaction de «Jeunesse forte - peuple libre», Macolin

Délai rédactionnel pour le prochain numéro :

10 novembre 1948

Changements d'adresse : Prière de les annoncer sans retard en indiquant l'ancienne adresse.

Nouvelles adresses : Envoyez-nous les adresses des chefs, des instituteurs, des personnalités qui auraient intérêt à recevoir notre journal.